



Appel à candidatures : Résidence de traduction à la Maison de la littérature

L'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC) et la Maison de la littérature sont heureuses d'offrir une résidence de traduction de deux semaines à Québec du **13 au 26 février 2022**. Les participant.e.s — un traducteur ou une traductrice avec « son » auteur ou autrice — pourront se prévaloir d'un espace de travail à la Maison de la littérature afin d'œuvrer ensemble à l'avancement d'un projet de traduction en cours. Ils pourront loger, au besoin, dans un appartement fourni par la Maison de la littérature, dans ses murs, au cœur du Vieux-Québec. L'ATTLC et la Maison de la littérature offrent un per diem et une aide au déplacement, de même qu'un encadrement sur mesure.

Admissibilité

- Les candidates et candidats admissibles doivent avoir publié au moins une traduction littéraire sous forme de livre ou avoir signé la traduction d'une pièce de théâtre aux fins d'une mise en scène professionnelle.
- L'autrice ou l'auteur de l'œuvre à traduire doit habiter au Québec.
- Une priorité pourrait être accordée aux projets pour lesquels un contrat d'édition a été signé.
- Projets de traduction admissibles : œuvre de fiction, essai, poésie, littérature jeunesse, nouvelles, pièce de théâtre.

Comment faire une demande ?

Pièces demandées

- Résumé du projet : Brève description et mise en contexte de l'œuvre et de son autrice ou de son auteur (300 à 400 mots)
- Objectifs de travail de la traductrice ou du traducteur: Que souhaite-t-on accomplir avec l'autrice ou l'auteur durant la résidence ? (300 mots)
- CV décrivant la formation et le parcours professionnel de la traductrice ou du traducteur ainsi que toute autre expérience jugée pertinente
- Biographies de la traductrice ou du traducteur et de l'autrice ou de l'auteur (100 mots chacune)
- Autorisation de traduire l'ouvrage par le détenteur ou la détentrice des droits de traduction
- Engagement écrit de l'autrice ou de l'auteur à participer à la résidence
- Contrat de publication ou lettre d'intention d'une maison d'édition ou d'une compagnie de théâtre, le cas échéant
- Échantillon (de 5 à 10 pages) de la traduction pour laquelle la résidence est demandée, accompagné de l'extrait correspondant dans la langue originale.

La date limite de remise des dossiers est fixée au **lundi 8 novembre 2021**.

Les candidatures seront évaluées par un comité composé de représentants de l'ATTLC et de la Maison de la littérature. La tenue de la résidence à la Maison de la littérature dépendra de la situation sanitaire en février 2022. Selon le cas, une résidence virtuelle pourrait être envisagée.

Pour toute information complémentaire ou pour soumettre votre candidature : info@attlc-ltac.org.